



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-92516>

Département(s) de publication : **06, 83, 13, 04, 05, 84**

Annonce n° **24-92516**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : ESCOTA

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 56204152500071

Ville : Mandelieu-la-napoule

Code postal : 06210

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06, 83, 13, 04, 05, 84

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://consultations-escota.omnikles.com>

Identifiant interne de la consultation : DMO.SF-24.028-6

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la Maitrise d'Ouvrage/ Service Marchés et Contrats

Adresse mail du contact : Marches.escota@vinci-autoroutes.com

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Sous-dossier A
Pièce A1 : Une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat.
En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire. La pièce A1 peut être remplacée par l'imprimé DC1
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Sous-dossier B: Pièce B1: Certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établis par des organismes indépendants ou preuve par tout moyen de la capacité technique: Qualification FNTP 2532: autre type de soutènement ou équivalent; Qualification FNTP 2542: autres ancrages ou équivalent; En l'absence de qualificat°, la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut

être apportée notamment par un dossier de références portant sur des trvx de même nature à ceux demandés pour obtenir la ou les identifications professionnelles ci-dessus. Dans ce cas, le dossier de références devra être soutenu par des attestations de bonne exécution du destinataire (certificats de capacité) ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Les candidats étrangers devront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français et d'une note justifiant de l'équivalence avec les qualifications françaises demandées. Pièce B2 : Présentation d'une liste de travaux exécutés de même nature, sur infrastructures routières à fortes contraintes d'exploitation dans la limite des 5 (cinq) dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution du destinataire (certificat de capacité) ou à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date, le lieu d'exécution des trvx et le destinataire public ou privé, et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés ceux pour lesquels il a assuré la coordination.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : NOTA : Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous-traitants) quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il(s) en disposera(ont) pour l'exécution du contrat, en les identifiant clairement au stade de la candidature et en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, le mandataire du groupement devra assurer la coordination technique des prestations des membres du groupement et devra justifier de sa capacité à assurer cette coordination technique. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement, s'il apparaît, après analyse des références et des capacités techniques du mandataire que celui-ci ne présente pas les références et capacités techniques suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un contrat. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Les renseignements demandés peuvent être remplacés par les documents dûment remplis respectivement DC1 et DC2, téléchargeable sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 26/09/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Autoroute A8-Réparation et entretien spécialisé de murs de soutènement sur le département des Alpes Maritimes

Code CPV principal - Descripteur principal : 45262620

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le marché a pour objet les travaux d'entretien spécialisé et de réparation de murs de soutènement du réseau Escota, le long de la voie d'autoroute A8, du PK211+335 au PK219+550 en sens 1 et 2, sur les communes de Sainte Agnès et la Turbie (06). Mur

A8_MS211+335_eXS1, situé sur la RD 2564 : doublage du grillage du gabion, travaux à réaliser de jour.
Mur A8_MS219+550_EXS2 et A8_MS219+575_EXS2, situés sur la RD22a, commune de St Agnès :
travaux de clouage et mise en place de grillage ancré, travaux à réaliser de nuit.

Lieu principal d'exécution du marché : Département des Alpes Maritimes, Autoroute A8, Communes de Sainte Agnès et La Turbie.

Durée du marché (en mois) : 5

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Il s'agit d'une procédure simplifiée de type ouvert. Le présent contrat est couvert par les exceptions prévues à l'article L122-16 du code de la voirie routière et ne relève pas des dispositions du code de la commande publique. Conditions de remise des plis : La procédure étant dématérialisée, le dépôt des plis est possible EXCLUSIVEMENT au travers de la plateforme de dématérialisation d'ESCOTA accessible depuis l'adresse suivante : <https://consultationsescota.omnikles.com>, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixée au présent avis. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de cette plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci. Les plis déposés devront respecter la hiérarchisation des pièces demandées au règlement de consultation. Le détail des modalités de présentation et de transmission des plis sont définies à l'article 5 du règlement de la consultation. En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, il est joignable soit par téléphone, au 0825001326 de 9h à 18h, sans interruption du lundi au vendredi, hors jours fériés, soit à l'adresse suivante : support@safetender.com. Les candidats contacteront prioritairement le service support par courrier électronique à l'adresse susmentionnée à des fins de traçabilité (obtention d'un ticket) puis par téléphone dans un second temps. Forme juridique de l'attributaire: Le contrat sera attribué à un opérateur économique, ou à un groupement d'opérateurs économiques solidaires avec désignation d'un mandataire commun ou conjoints avec désignation d'un mandataire commun solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du Maître d'Ouvrage pour l'exécution du contrat. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'une même entreprise, se portent candidates à une même consultation, le Maître d'Ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'entreprise. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le Maître d'Ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Un exemplaire du dossier de consultation des entreprises (D.C.E.) est mis gratuitement à disposition des candidats, par le maître d'ouvrage, sur le site <https://consultationsescota.omnikles.com>. Les candidats devront s'identifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Variante facultative : Une variante est autorisée pour les murs A8_MS219+550 et A8_MS159+575 : travaux réalisables de jours en tout ou partie, en lieu et place de travaux uniquement de nuit (Cf. article 1.1.3 - Planning de la pièce A02 - CCT) sous alternat, à la condition expresse que la voie ouverte à la circulation publique conserve une largeur de 2 m 80 en tout point. Le délai global d'exécution du contrat ne peut être allongé. Cette variante est facultative. « Les candidats doivent obligatoirement remettre une proposition entièrement conforme à la solution de base décrite dans le cahier des Clauses Techniques

(offre de base) pour que leur éventuelle variante soit examinée. » Les modalités pour cette variante sont décrites au Règlement de la Consultation (sous dossier E de l'article 4.1).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/08/2024